

FORMATION :

Assistant(e) de vie aux familles

PUBLIC :

Tout public

PRÉREQUIS :

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Formation collective à distance sous la forme de visioconférence participatives.
- Inscription à réaliser 11 jours ouvrés avant le démarrage de la formation.

DURÉE : 300 heures

DATES OU PÉRIODE :

Du xx/xx/xxxx au xx/xx/xxxx

HORAIRES :

À définir par le formateur/ formatrice

LIEU :

286h à distance en visioconférence - 14h en présentiel

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez nous contacter au 0756987459

TARIFS : 3400€ TTC

Tarifs des cours particuliers 11,33 € / heure de cours + Passage de la certification devant jury.

OBJECTIF DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Contribuer au bien être des personnes au sein de leur foyer en respectant leur dignité, leur intégrité, leur vie privée et leur sécurité.
- Permettre aux personnes âgées ou malades, aux personnes en situation de handicap de maintenir leur autonomie et de continuer à vivre à domicile.
- Aider en mettant en œuvre les gestes et techniques appropriés dans le respect de l'intimité et l'écoute de la personne.
- Assurer la garde d'enfants vivant à domicile.
- Réaliser pour les particuliers l'entretien courant de leur logement et de leur linge en veillant à la qualité de sa prestation et en respectant les règles d'hygiène.
- Intégrer dans sa pratique les principes du développement durable.
- Accompagner les personnes fragilisées dans les actes essentiels de la vie quotidienne.
- Assister pour s'habiller, pour faire leur toilette et pour se déplacer.
- Aider à préparer les repas et à faire les courses.
- Préserver les relations et les activités sociales.
- Tenir compte des attentes, des besoins et des consignes de la personne aidée et de son entourage.
- Organiser son travail de façon rationnelle et est réactif (réactive) face aux changements, aux imprévus et aux différentes façons de faire et d'être des personnes.
- Adapter ses activités en fonction du degré de dépendance des personnes, en fonction des conditions matérielles et de la présence éventuelle d'autres intervenants.
- Assurer essentiellement la garde de jeunes enfants, mais il (elle) peut également intervenir auprès d'enfants scolarisés (hors soutien scolaire).
- Intervenir dans le respect des consignes des parents et des habitudes familiales pour le lever et le coucher des enfants, la toilette et le repas.

- Organiser des activités ou des sorties en fonction de l'âge et du nombre d'enfants.
- Savoir intervenir auprès de personnes en situation de handicap vivant à domicile.
- Pouvoir être amené(e) à mettre en œuvre les compétences attestées par le certificat d'acteur prévention secours du secteur de l'aide à domicile (APS-ASD)* ou par le certificat Sauveteur secouriste du travail (SST).
- Veiller à la sécurité des personnes et préserver sa propre sécurité en appliquant les gestes et les postures adaptés. En situation d'urgence, il (elle) applique les gestes de premiers secours et alerte les intervenants concernés.
- Doit savoir tenir compte des limites de sa fonction et du cadre d'intervention convenu avec la personne aidée ou les parents.
- Être en relation avec les proches de la personne aidée et les parents des enfants, avec l'encadrant de l'entreprise ou de l'association, des professionnels de la santé et avec d'autres prestataires de services.
- Respecter la confidentialité des informations reçues.

CONTENU

Les apprenants sont suivis par notre équipe pédagogique tout au long de leur parcours.

Le programme de cette formation s'articule autour des modules de compétences suivants :

1. Entretien le logement et le linge d'un particulier

- Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier
- Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier
- Entretien le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés
- Entretien le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés

2. Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien

- Établir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage
- Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement
- Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne
- Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer
- Assister la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas

3. Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile

- Définir avec les parents le cadre de l'intervention auprès des enfants
- Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants Accompagner les enfants dans leurs apprentissages de base, dans leur socialisation et lors de leurs activités
- Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas

4. CCS : Accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile

- Prendre en compte la personne en situation de handicap dans son cadre de vie et en lien avec son entourage
- Aider la personne en situation de handicap à maintenir le lien social et l'accompagner dans la réalisation de son projet de vie
- Mettre en œuvre les techniques et gestes professionnels appropriés dans l'aide à la personne en situation de handicap

MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury composé de deux professionnels habilités au vu :

- D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)
- D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation
- D'un entretien final.

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par cours effectué
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'autoévaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

Modalités pédagogiques :

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,

Référent pédagogique et formateur :

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.